

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4.—
Trois mois fr. 3.—
Etranger: (Union postale) fr. 12.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace:
Canton 1) ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du journal

L'agriculture et l'école

On se plaint, non seulement en France, mais un peu dans tous les pays, y compris la Suisse, de la dépopulation des campagnes. On s'est demandé souvent si l'école ne pourrait pas arriver à lutter efficacement contre cette tendance qu'ont les villageois de se porter vers la ville. Le monde pédagogique s'est occupé de la question, sur laquelle M. L. Henchoz présenta au Congrès scolaire de la Suisse romande, réuni à Lausanne en 1901, un rapport très complet et des plus fortement documentés.

H. Henchoz formula des conclusions qui furent l'objet d'une assez longue discussion; voici les deux principales:

1. Dans les localités de la campagne, l'école doit contribuer à encourager les enfants d'agriculteurs à suivre la carrière de leurs parents ou à embrasser un métier en rapport avec le travail des champs.

2. Pour autant que cela est possible, l'enseignement donné dans les classes rurales aura une tendance nettement agricole, surtout en ce qui concerne la géographie locale, les leçons de choses et de sciences naturelles, l'arithmétique, la comptabilité ainsi que la lecture et les exercices d'élocution ou de rédaction.

Ces conclusions, de même que les suivantes, concernant l'établissement de jardins scolaires, la formation de collections se rapportant à l'enseigne-

ment agricole, l'activité générale de l'instituteur dans les localités rurales, etc., publiées quelque temps avant l'ouverture du Congrès, furent accueillies avec une faveur marquée dans les milieux agricoles. On s'attendait à ce qu'elles rencontrassent l'assentiment général des nombreux congressistes, et ce fut une surprise pour beaucoup de constater le contraire. Sur la proposition d'un instituteur genevois, sauf erreur, le Congrès substitua à la première de ces conclusions la proposition suivante:

La dépopulation des campagnes est une question d'ordre économique beaucoup plus que pédagogique; l'école peut, dans une certaine mesure, concourir au progrès de l'agriculture, mais son influence ne saurait être considérable sur le mouvement qui entraîne les campagnards vers les villes.

Le Congrès vota en outre une atténuation de la seconde conclusion et supprima celle concernant l'activité de l'instituteur en dehors de la classe, dans les localités agricoles.

Ces décisions et la discussion qui les précéda causèrent une assez mauvaise impression chez les nombreux agriculteurs qui s'intéressaient à la question, parce qu'ils crurent y voir une sorte de dédain des choses de l'agriculture et un refus des instituteurs de s'associer aux efforts entrepris en vue de la résistance au mouvement d'émigration de la campagne à la ville.

En réalité, fait fort justement observer M. E. Chuard dans la *Revue*, il n'en était rien, et cette interprétation des décisions du Congrès scolaire n'était pas exacte. Le vérité est que la proposition principale, formulée au Congrès de Lausanne, était l'expression d'une vérité incontestable: la dépopulation des campagnes est un fait d'ordre économique, et c'est par une amélioration des conditions économiques qu'on y remédiera; l'école primaire ne peut être ici qu'un précieux auxiliaire.

Mais elle doit à notre pays, si étroitement lié aux conditions de l'agriculture, elle se doit à elle-même d'aider, dans la mesure du possible, ceux qui veulent élever — et améliorer en même temps — la condition de l'agriculteur, en inspirant à celui-ci, dès ses jeunes années, le goût de sa profession, par une plus haute compréhension de celle-ci, par une intelligence plus nette des lois naturelles qui la régissent et des phénomènes dont l'agriculteur est le témoin trop souvent inconscient. Développer chez celui-ci le goût et le sens de l'observation, de la comparaison méthodique, de l'expérimentation, tout en lui donnant les connaissances générales indispensables, c'est lui rendre un service immense et lui procurer pour sa vie entière une source de jouissances élevées et souvent aussi de biens matériels.

L'école a, en effet, de nombreux moyens de travailler à cette œuvre, en particulier celui que l'*Educateur* vient d'étudier dans plusieurs articles et qu'il a remis à l'ordre du jour:

l'établissement de jardins et pépinières scolaires qui, d'ailleurs, ne sont pas une nouveauté, puisqu'ils existent depuis longtemps en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Suède, même en Russie et s'y développent constamment.

En Suisse, le jardin et la pépinière scolaires n'ont pas fait des progrès aussi rapides. Il y a quelque vingt ou vingt-cinq ans, un mouvement se dessina dans ce sens; il ne paraît pas avoir abouti à des résultats bien positifs et les derniers rapports semblent indiquer plutôt une diminution du nombre des pépinières scolaires, ce qui est un fait véritablement regrettable. Et cependant, il y a certainement matière, dans cette direction, à un travail intéressant et productif des instituteurs de la campagne.

Non seulement la création des pépinières, mais celle des jardins scolaires, où peuvent être essayées des cultures nombreuses et variées, à rapide évolution, doit être étudiée. Un effort dans ce sens serait certainement salué avec plaisir dans notre pays; il y trouverait auprès de nos établissements de recherches agricoles un appui qui faciliterait singulièrement la tâche des organisateurs et la rendrait en même temps plus utile et plus attrayante.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

20

LA

PENSIONNAIRE D'ÉCOUEN

PAR

MARY SUMMER

III

L'Empire s'écroule.

(Suite)

Bellavoine soupira.

— Rêves! chimères! hélas! il faut se soumettre, belliqueuse jeunesse, et courber la tête sous cette main de fer invisible qui ravage le monde.

— Savez-vous, dit une des dames d'annonces, qu'on a vu, cette nuit, dans le couloir qui mène du pavillon de l'Horloge au pavillon de Flore, le petit homme rouge? Or, chacun sait qu'il apparaît toujours pour

annoncer la chute des gouvernements; une des femmes de Marie-Antoinette le rencontra jadis la nuit du 10 Août et elle en mourut de frayeur.

— Bah! des sornettes bonnes tout au plus pour effrayer les enfants; je demande à le voir, ce fameux petit homme rouge; il aura affaire à moi. En attendant, mademoiselle Jeannerot daignera-t-elle m'accorder deux minutes d'entretien dans la bibliothèque? Ce que j'ai à lui dire est très sérieux.

Et le chambellan, offrant cérémonieusement le bras à Eglé, s'éloigna avec elle.

— Parbleu! pensa Edouard, je devine ce dont il s'agit, mon bonhomme: tu vas offrir ta main, légèrement parcheminée, à la belle orpheline. Eh bien, moi aussi, je pose ma candidature, à moins brève échéance que la tienne, par exemple, et, si l'on veut bien m'attendre, je me flatte de faire un mari qui te vaudra pour le moins. Quand tu auras fini, je parlerai à mon tour.

Le tête-à-tête ne dura guère; cinq minutes à peine s'étaient écoulées lorsque la demoiselle d'annonces et le chambellan

sortirent de la bibliothèque. Eglé marchait seule en avant, tandis que Bellavoine suivait d'un air tout déconfit.

Le page triomphait.

— Refusé! j'en étais sûr; la charmante n'est pas intéressée et les écus du vieux Bellavoine ne la tentent guère. Maintenant, alerte, beau page, mon mignon, on t'écouterà, toi.

M. Edouard, comme tous les pages, ses pareils, avait une certaine dose de fatuité. Il retint doucement Eglé par le bras au moment où elle passait près de lui:

— Pardon, mademoiselle, moi aussi je sollicite la faveur d'un entretien; ce que j'ai à vous dire est très sérieux.

Et, comme le chambellan le regardait d'un œil courroucé, il ajouta:

— Vous plairait-il de retourner dans la bibliothèque où personne ne viendra nous déranger?

— Soit! à condition que vous serez brof, monsieur; il faut que je remonte chez moi, j'ai des lettres très pressées à écrire.

Malgré son aplomb, Edouard n'osa offrir son bras; l'expression glaciale du visage de mademoiselle Jeannerot déconcertait le page.

— Blanc-bec, tu as encore moins de succès que moi", murmura le pauvre Bellavoine un peu déconcerté.

— Ah! mademoiselle, ne me regardez pas de cet œil sévère, s'écria Edouard quand la porte de la bibliothèque fut refermée, vous m'ôtez tout mon courage et, certes, j'en ai besoin. Les circonstances excuseront ma franchise: nous sommes à la veille de nous séparer; qui sait quand les hasards de la destinée nous rapprocheront? Auparavant, j'ai voulu vous ouvrir mon cœur, vous l'avez deviné, n'est-ce pas? je vous admire comme tous ceux qui vous aperçoivent; oserais-je ajouter que le Dieu malin m'a percé d'un trait redoutable? Ah! répondez, je vous en conjure, sans détours et sans fausse modestie; est-ce une présomption trop grande de ma part d'aspirer à devenir un jour votre époux?

Stupéfaite de cette déclaration imprévue, Eglé se taisait. Il reprit:

— Je suis un parti très sortable, je vous assure; mon père, un gentilhomme de la vieille roche, s'est rallié au régime impérial; j'ai deux vieilles tantes chanoinesses qui m'entassent des écus au fond du Dau-

Le mouvement de la population en Suisse

Le Bureau fédéral de statistique publie le tableau du mouvement de la population en Suisse. Nous y trouvons des chiffres qui ne sont pas sans intérêt.

En premier lieu, il convient de constater que le nombre des naissances, en Suisse, va en augmentant. Voici le tableau de ce mouvement :

En 1897, il y a eu 93,369 naissances.
1898 " 95,184 "
1899 " 97,894 "
1900 " 97,695 "
1901 " 100,635 "

Cela donne une proportion d'environ 30 naissances par 1000 habitants. On remarquera, d'autre part, qu'en 1901 le chiffre des naissances a dépassé 100,000.

Les causes les plus fréquentes de décès se répartissent comme suit :

La phtisie pulmonaire	6,231 cas.
Les carcinomes (cancers)	4,095 "
La faiblesse congénitale.	3,915 "
L'entérite des petits enfants.	3,767 "
Les bronchites et pneumonies	2,741 "
Les maladies tuberculeuses (phtisie exceptée)	2,603 "
Les pneumonies croupieuses.	2,526 "
Le marasme sénile	2,227 "

C'est la phtisie pulmonaire, comme l'on voit, qui détient le record. Ces chiffres nous indiquent assez quel est l'ennemi le plus "mortel" que nous ayons à combattre.

Le nombre des mariages, en 1901, est de 25,378, alors qu'en 1900 il était de 25,538.

D'autre part, les tribunaux suisses ont, en 1901, prononcé 1,027 divorces, sur 1,026 prononcés en 1900. Ce chiffre donne la proportion d'un divorce sur 25 mariages contractés en 1901.

En ce qui concerne le canton de Valais, la proportion des naissances est relativement élevée. Elle est supérieure à la moyenne de la Suisse et donne 36 naissances par 1,000 habitants, alors que dans le canton de Vaud, ce chiffre n'atteint que 28 et dans le canton de Genève 20 seulement.

Les naissances illégitimes, d'autre part, ont atteint en 1901 le chiffre de 4,217. Leur nombre était de 4,260 en 1899 et de 4,214 en 1900.

Cela donne environ une naissance illégitime pour 25 naissances légitimes.

Quant aux décès, il y en a eu, en 1901, 60,018.

Voici, du reste, à ce sujet, le tableau comparatif des dernières années :

En 1897 on a compté 56,399 décès.
1898 " 58,914 "
1899 " 57,591 "
1900 " 63,606 "
1901 " 60,018 "

phiné; enfin, je suis bon garçon, pas trop bête et pas trop mal tourné, comme vous pouvez le voir. Je n'ai qu'un défaut, c'est d'être un peu jeune; on s'en corrige aisément. J'espère, d'ailleurs, que je vaudrai bien ce vilain magot de Bellavoine.

Un dépit visible perceait dans ces derniers mots. Eglé réprima un sourire.

— Monsieur Edouard, dit-elle, votre demande me flatte et me touche infiniment; mais, moi aussi, j'ai le défaut d'être un peu jeune. Permettez-moi de vous dire qu'il serait imprudent de nous lier tous deux par une promesse solennelle; peut-être, un jour, le regretterions-nous. Il ne faut pas m'en vouloir si je désire conserver toute ma liberté. Croyez, du reste, que je garderai de vous le meilleur souvenir et que je serai toujours charmée de vous rencontrer.

Là-dessus, avec une de ces révérences qu'un élève du grand Vestris enseignait aux pensionnaires d'Ecouen, elle s'enfuit.

"Ciel! j'ai un rival, s'écria le page avec un accent tragique; si je le découvre, nous nous couperons la gorge."

Le chiffre des naissances excède d'environ 40,000 celui des décès.

Nos réflexions en présence de ces chiffres seront brèves. Il n'y a rien là, en effet, qui comporte de longs développements.

Le nombre des naissances en Suisse est satisfaisant. Cela démontre que notre pays est en pleine prospérité.

Le chiffre des décès nous trouve fataliste et partisan du four crématoire.

Celui des mariages a une ombre au tableau: le chiffre des divorces. L'un et l'autre restent, d'ailleurs, ce qu'ils étaient ces dernières années. Le nombre des gens qui désirent entrer dans l'état de mariage n'augmente pas; mais ceux qui désirent en sortir non plus. Ceci nous console de cela.

Tous ces chiffres ne sont, du reste, intéressants que comme chiffres. Il serait téméraire d'en tirer des conclusions générales par trop étendues — qui seraient de pures hypothèses que l'avenir peut balayer d'un seul coup de vent.

CANTON DU VALAIS

Le choix d'une profession

pour ceux qui vont quitter les écoles au printemps cause bien des soucis à beaucoup de pères de famille et de jeunes gens. C'est à ce moment qu'un aide utile et sûr serait le bienvenu; aussi l'Union Suisse des Arts et Métiers s'est-elle préoccupée de cette importante question. La Commission centrale des examens d'apprentis a fait paraître (chez Buehler et Cie à Berne) une opuscule intitulé: *Le choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques, tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage et du prix à payer aux patrons, ainsi qu'une traduction des conseils de Maître Hämmerli, sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que 30 cts. et, à partir de 10 exemplaires, 15 cts. pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour en pouvoir distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

Examens d'apprentis. — Nous rappelons que les examens d'apprentis pour l'an 1903 auront lieu les 20, 21 et 22 avril prochain.

Mais mademoiselle Jeannerot n'entendit pas cette menace fanfaronne; elle monta dans sa chambre pour écrire à madame Campan et lui avouer sa position précaire. Prête à accepter le plus modeste emploi d'institutrice ou de demoiselle de compagnie, elle sollicitait une prompt réponse. La vieille bonne, qui avait accompagné Eglé à Paris, irait le lendemain, au point du jour, porter cette lettre et rapporterait sans doute quelques mots de la directrice.

Après avoir écrit, Eglé se coucha plus tranquille, et elle s'endormit avec l'heureuse insouciance de la jeunesse. Son grand chagrin était de n'avoir pas même reçu d'Adolphe Boismoret un mot, un signe de sympathie, au milieu des épreuves qu'elle venait de subir. Était-il possible qu'il l'eût si promptement oubliée? Les paroles un peu brusques de madame Jeannerot pouvaient-elles l'avoir froissé au point qu'il méconnaît les règles de la politesse la plus élémentaire? Les autres, vieux ou jeunes, mettaient leur fortune aux pieds d'Eglé, et lui, le seul dont elle se souciait au monde, gardait un silence cruel.

Le dernier délai pour l'admission aux examens échoit dimanche prochain 25 courant; il y a donc urgence pour les intéressés à se faire inscrire sans retard à la *Commission d'Apprentissages*, à Sion, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Correction fluviale. — Le Conseil fédéral a accordé au canton du Valais, pour la restauration du canal d'assainissement Sion-Riddes à son passage sous la Morge :

- a) 33 1/3 % des dépenses réelles de la reconstruction du canal en amont et en aval de la Morge, devisées à 6,200 fr., soit au maximum 2,067 fr.;
- b) 50 % des dépenses réelles du passage sous la Morge par un canal en maçonnerie, devisées à 7,800 fr., soit au maximum 3,900 fr.

Mouvement des glaciers. — L'administration forestière cantonale a organisé depuis quelques années un service d'observation du mouvement des glaciers et tient un registre spécial où en sont consignés les résultats. L'initiative personnelle de ces observations, dit la *Gazette du Valais*, appartient à M. Ant. de Torrenté, forestier cantonal, qui, secondé par quelques aides, avait pendant plusieurs années, procédé aux opérations de mesurage. Le Club Alpin s'était ensuite intéressé à la chose, puis le département de l'Intérieur en fit un service rattaché à l'administration forestière.

Les registres où sont inscrites les données des mesurages des glaciers remontent à l'année 1872. Il résulte des observations pour 1902, faites au mois de septembre, que la plupart des glaciers du Valais sont en décroissance.

Voici, d'ailleurs, les résultats constatés l'année dernière (pl.: augmentation; m.: diminution):

- Glaciers de Fiesch, m. 3 mètres 10;
- d'Aletsch, m. 6;
- de Kaltwasser (Simplon), pl. 5,87;
- de Rossboden, m. 8;
- d'Almagel (Saas), m. 8;
- du Gorner, m. 6;
- de Findelen (Zermatt), m. 16;
- de Bies (Randa), m. 7;
- de Gassenried, m. 2,50;
- de Tourtemagne, m. 3,70;
- de Lötschen, stationnaire;
- de Zinal, m. 20;
- de Ferpècle, stationnaire;
- d'Arolla, m. 2. 60;
- du Grand Désert (Nendaz), m. 10;
- de Zanfleuron (Sanetsch) pl. 24;
- d'Otemma (Bagnes), m. 5;
- de Corbassières (Bagnes), stationnaire;
- de Valsorey (Entremont), m. 2,38;
- de Saleinaz (Ferret), m. 6,50.

Hospice du Simplon. — Vol. — Des cambrioleurs ont mis à sac l'ancien hospice du Simplon, situé à une demi-heure de l'hospice actuel, du côté italien. Les malfaiteurs ont ouvert les caisses de vin et de liqueur qu'ils ont pu découvrir, et ont fait large bombance. La chambre des

Mademoiselle Jeannerot ignorait que Laure avait pris soin de cacher à son frère la mort soudaine de Geneviève et la maladie d'Eglé. Adolphe n'était pas venu aux Tuileries depuis le jour de l'an; l'empereur, parti de nouveau pour la guerre le 25 janvier, l'impératrice était restée confinée dans ses appartements. La maréchale Lefebvre, comme la plupart des femmes des grands officiers qui combattaient alors autour de Napoléon, vivait retirée dans ses terres. Le véritable amour a parfois des délicatesses exagérées; le jeune auditeur au Conseil d'Etat n'osait demander à personne des nouvelles d'Eglé; Laure, qui aurait pu le renseigner, était celle dont il craignait par-dessus tout les railleries.

Aussi attristé que mademoiselle Jeannerot, il se répétait chaque jour qu'il ne continuerait pas à vivre dans cette pénible ignorance. Par un magnétisme bizarre, le soir du retour d'Eglé, il éprouvait un surcroît d'inquiétude; il lui semblait que son amie avait besoin de lui et qu'elle l'appelait; il s'agita vainement sur son oreiller; impossible de trouver le sommeil. Adolphe se jura qu'il verrait Eglé le lendemain; à

provisions (fromage, café, sucre, viande sèche, etc.) a reçu également la visite des malandrins, qui se sont empressés de faire main basse sur tout ce qu'ils ont pu emporter.

Sion. — *Société de développement.* — (Suite). — Le Comité de la Société de développement a soumis à notre municipalité quelques vœux concernant les noms à donner aux nouvelles rues et avenues.

Ils viennent en leur moment puisque l'on est enfin engagé dans la voie de transformations longtemps attendues (égouts, éclairage de l'avenue de la gare, etc.)

Les noms que l'on se propose de donner aux nouvelles rues appartiennent tous à la géographie, aucun à notre histoire nationale. On cite la rue du Léman, rue du Grand-Saint-Bernard, rue de la Dent-Blanche, rue des Mayens. Ajoutons-y les noms déjà utilisés de rue de Lausanne, rue de Conthey, rue de Savièse, avenue du Nord, avenue du Couchant, avenue du Midi, ruelle du Midi.

Bref, on étale sur nos plus belles rues et avenues la banalité des points cardinaux pour reléguer dans de petites ruelles les noms historiques ou indigènes (Il n'y en a, du reste, que trois). Exception est faite pour la rue Matthieu Schinner (devant le nouveau collège); nous en savons gré à celui de nos édiles qui en a eu l'idée. Mais, à part ce nom, qu'avons-nous dans notre ville en fait de nom historique utilisé? [Garbazzia, peut-être.

Nul n'est prophète chez soi; c'est ce que l'on tient, paraît-il, à ne pas oublier. On attendra que les noms de Raphaël Ritz, Ignace Venetz, etc., aient reçu ailleurs consécration de l'usage avant de s'en servir pour nos rues et avenues.

Au lieu de chercher des noms qui nous soient propres, on choisit les premiers venus, pourvu qu'ils ne soient pas séduisants ou qu'ils n'appartiennent pas à l'histoire. On va même jusqu'à enlever le nom populaire de Planta à notre place publique pour lui donner celui de *Place d'armes*, afin de mieux rappeler sans doute la victoire de la Planta du 13 novembre 1475.

Se basant ensuite sur la topographie ancienne de la ville, on pourrait tirer de là quelques noms, tels que: Pratiferi, Malacuria, Glavinney, etc., dénominations des anciens quartiers, que l'on appliquerait aux rues selon leurs situations.

La fin au prochain numéro.

P. S. Nous apprenons que l'Evêché a cédé à la Ville, pour le prix de 15000 francs un terrain sis au nord de la Planta; la Ville a la bonne idée, ce dont nous lui savons gré, de le transformer en jardin public.

tout prix, il fallait qu'il eût quelques instants de conversation avec elle.

Bien d'autres que lui ne dormirent pas cette nuit-là, mais ce ne fut pas l'amour qui les tint éveillés, à défaut du petit homme rouge, il y eut bien des allées et venues aux Tuileries.

Le matin, mademoiselle Jeannerot entra pour la dernière fois dans la chambre de l'impératrice. Marie-Louise était, en apparence du moins, la plus calme des femmes de la Cour; assise devant la toilette en vermeil, présent de la Ville de Paris, elle livrait, impassible, sa tête aux femmes qui achevaient de la coiffer. Quelles pensées s'agitaient sous ce front jeune et pur, sous ces boucles blondes symétriquement alignées? Les revers de cet homme, que la politique lui avait imposé pour mari, affligeaient-ils véritablement Marie-Louise? Sa tante, Marie-Caroline de Naples, devait plus tard lui reprocher vertement sa résignation en face des événements: "Eh! ma nièce, en pareil cas, on se révolte, on saute par une fenêtre pour rejoindre son mari."

(A suivre.)

Chamoson. — *Imprudence chère.* — Quand donc les parents se résoudront-ils, après les nombreux exemples que les journaux mettent sous leurs yeux, à ne plus laisser à la portée de leurs enfants soit des armes à feu, soit des engins explosibles. Un nouvel accident de ce genre vient d'arriver à Chamoson. Un enfant de 11 ans, fils de M. L. M., trouva ces jours derniers une cartouche de dynamite et s'amusa à la perforer avec une aiguille de bas; la cartouche, naturellement, éclata et blessa si grièvement à la main gauche le jeune imprudent, qu'on dut lui amputer trois doigts.

Puisse cet accident servir d'avertissement aux parents!

L'accident de Vernayaz. — Nous apprenons avec satisfaction que les cinq victimes de l'explosion de mine, qui s'est produite le 12 de ce mois au tunnel des charbons du chemin de fer en construction Martigny-Châtellard, sont en bonne voie de guérison.

Tramway Martigny-Gare-Martigny-Bourg. — De divers côtés on se demande ici quand commenceront les travaux de construction du tramway Martigny-Gare-Martigny-Bourg. Cette demande est des plus naturelles. Voici où en est la question, d'après des renseignements puisés, croyons-nous, à bonne source. Disons tout d'abord que le décret concernant l'utilisation de l'avenue de Martigny-Ville à Martigny-Bourg, voté en 1^{ers} débats à la session du Grand-Conseil de novembre dernier, doit encore recevoir sa sanction définitive à la session de mai prochain. D'autre part, sur la foi des renseignements que nous avons reçus, l'exécution du tronçon Martigny-Ville-Martigny-Bourg est à l'étude, et, quant aux travaux, ils seraient mis en soumission par la Compagnie dans le courant du printemps ou de l'été au plus tard.

Confédération Suisse

Votation sur le tarif douanier. — Le Conseil fédéral a fixé au dimanche 15 mars la votation sur le tarif douanier.

Chambres fédérales. — L'ouverture de la session extraordinaire de printemps des Chambres fédérales est fixée au lundi 16 mars prochain.

Encore un referendum. — A peine le referendum sur le tarif douanier a-t-il abouti qu'on en annonce un autre. Le Comité du parti socialiste suisse, réuni dimanche à Bienne, a décidé de demander que le nouvel article du Code pénal fédéral sur l'excitation à l'indiscipline militaire soit soumis au vote du peuple. On dit cependant que l'entrain n'est pas grand. Les promoteurs du mouvement ont l'impression que le moment est inopportun.

Militaire. — L'autorité militaire fédérale a décidé que, dorénavant, les militaires punis des arrêts devront subir leur peine en uniforme, tenue de sortie.

Chemins de fer fédéraux. — Les recettes des chemins de fer fédéraux se sont élevées, en décembre 1902, à 5,419,600 fr., avec un excédent de 1,366,230, contre 1,912,918 en décembre 1901. Le total des recettes en 1902 s'est élevé à 69,910,377 fr. 54, contre 66,893,080 fr. 37 en 1901. Le total des dépenses pour 1902 est de 40,803,900 francs 98, contre 40,536,107 fr. 05 en 1901. L'excédent des recettes est donc, en 1902, de 29,106,476 fr. 56, contre 26,356,973 fr. 32 en 1901, en augmentation de près de 3 millions.

Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon se sont élevées, en décembre 1902, à 2,488,000 fr. contre

2,390,576 fr. en décembre 1901. Les recettes brutes du transport pour les 12 mois de l'année se sont élevées à 30,018,094 fr., soit 584,653 fr. de plus qu'en 1901.

Importation de vins d'Espagne. — Au dire du *Journal d'Agriculture suisse*, l'Espagne fait toujours des expéditions importantes de vins blancs qui souvent sont transvasés de leurs wagons-réservoirs à Genève et réexpédiés en fustes dans l'intérieur, passant ainsi comme vin provenant du vignoble genevois ou autre, alors que les vrais vins du pays restent en cave.

Les autorités compétentes devraient veiller à la chose.

Nouvelles des Cantons

Lucerne. — *Les tireurs de mauvaise foi.* — Ces jours derniers, ont comparu devant le Tribunal cantonal lucernois quatre tireurs accusés de fraude au tir fédéral et au tir de Root. Trois d'entre eux, Pfiffer et Villiger, de Kriens, et Murrer, lieutenant d'infanterie à Udligenschwyl (Lucerne), ont été condamnés à la prison. Le quatrième, Jacob Iseli, lieutenant d'artillerie, de Winigen, (Berne), s'en est tiré avec 2,000 fr., amende et frais.

Argovie. — *Le dernier cistercien.* — Le dernier moine conventuel du couvent de cisterciens de Wettingen, supprimé en 1841, est mort au couvent de Meererau, à l'âge de 98 ans. Le fonds du couvent sera affecté à la création d'un fonds de pension pour les maîtres d'école, en vertu d'une décision antérieure.

C'est une singulière histoire, écrite on à la *Liberté*, que celle de ce moine de Wettingen à l'existence duquel était suspendu l'emploi du fonds des couvents supprimés en 1841. Un capital avait été constitué pour servir une pension aux conventuels dispersés. Tant qu'un des religieux vivait, ce fonds ne pouvait pas être disponible pour les autres buts auxquels la loi d'incamération l'avait affecté.

Or, il s'est trouvé un simple frère convers qui a joué aux Argoviens le tour de vivre 98 ans et deux mois! Ce pensionnaire irréductible est mort, vendredi dernier, ainsi que nous le disions plus haut. Le frère Constantin Lüthi, originaire de Wolhen (Argovie), avait fait profession religieuse, il y a 74 ans. Il a survécu 62 ans à la suppression de son couvent, le monastère des Cisterciens de Wettingen, qui fut fermé le 26 janvier 1841.

Maintenant que ce témoin vengeur des événements de 1841 a disparu, le fonds de 1,580,000 fr. provenant des couvents de Muri et Wettingen est devenu liquide.

Berne. — *Loterie du théâtre de Berne.* (Comm.) — Ainsi que nous l'apprenons, le tirage de l'*Emission C* aura lieu le 2 février et jours suivants. On pourra se procurer des listes de tirage dès le 12 février et les lots gagnants seront payés par la Banque populaire suisse, à Berne, à partir du 16 février.

Fribourg. — *L'explosion sur le Montreux-Oberland.* — Un affreux malheur est arrivé samedi soir, vers 5 h., près des Sciernes d'Albeuve, dans la forêt de Mauforchoux, que traverse en tranchée la ligne du chemin de fer Montreux-Montbovon-Oberland. Un chargeur de mine, le nommé Vassali, Italien, âgé de 22 ans, était occupé à dégeler de la dynamite dans des appareils spéciaux dits dégelateurs : ce sont des bidons à double paroi, dans lesquels l'eau chaude entoure le récipient interne contenant la dynamite. Tandis que Vassali était occupé à cette besogne, deux autres mineurs, Italiens également, les nommés Rinaldi, âgé de 29 ans, et Bertarini, âgé de 17 ans, s'approchèrent du

foyer pour se chauffer. A ce moment, une détonation formidable retentit : le dégelateur venait de faire explosion. Vassali fut projeté à une distance de dix mètres, le corps déchiqueté, une jambe arrachée, les entrailles pendantes; les deux autres Italiens furent tués sur place; leurs cadavres étaient complètement carbonisés.

A l'instant même de l'explosion, deux jeunes gens des Sciernes d'Albeuve, Titien Beaud, âgé de 20 ans, et Alfred Delacombaz, âgé de 24 ans, arrivaient avec un wagonnet qu'ils poussaient sur la voie : le wagonnet fit heureusement l'effet d'un bouclier et leur sauva la vie; tous deux, néanmoins, furent projetés à terre et criblés de blessures et de brûlures. On a relevé sur Beaud cinquante plaies; son compagnon est blessé à la jambe et à la tête. Tous deux ont été transportés à leur domicile, aux Sciernes.

On a retrouvé des lambeaux de vêtements accrochés aux arbres, tout autour du lieu de la catastrophe.

Nouvelles Étrangères

France. — *Rentrée du Parlement.* — Malgré les prévisions des ennemis du ministère, celui-ci a franchi aisément le cap de l'interpellation qui se produit régulièrement après chaque vacance parlementaire. M. Combes a retrouvé sa fidèle majorité et il est tranquille sur son avenir, jusqu'à Pâques au moins.

M. Paul Déchanel, le président remplacé par M. Bourgeois, a fait sa rentrée dans l'arène et a prononcé un discours à l'occasion du budget de 1903. Il ne paraît pas avoir été très heureux pour ses débuts, car il a trouvé moyen de déchaîner un boucan carabiné que son successeur a eu beaucoup de peine à calmer.

M. Deschanel s'est vu reprocher ses accointances mélinistes et nationalistes, alors qu'il était président de la Chambre.

— *La misère en Bretagne.* — Par suite du mauvais résultat de la dernière campagne de pêche à la sardine, une misère affreuse règne parmi la population côtière. Des milliers de familles de pêcheurs sont sans pain et sans moyen de chauffage.

Un Comité s'est formé pour venir en aide à ces malheureux et dans tous les journaux parisiens des souscriptions sont ouvertes en leur faveur.

Russie. — *Mutinerie dans une prison.* — Ces jours derniers, 600 détenus hommes se sont mutinés dans une prison d'Odessa, au sud de la Russie. La gendarmerie a dû intervenir et faire feu. Un détenu a été tué et un autre blessé. Le lendemain une pareille révolte s'est produite dans une prison de femmes. La troupe a dû de même intervenir. Une femme a été tuée.

Causerie agricole.

A propos du tir contre la grêle.

Une conférence qui a eu lieu à Graz, en juin 1902, sous les auspices du ministre autrichien de l'Agriculture devait se prononcer sur les questions suivantes :

1° Le tir contre la grêle est-il efficace ou non, ou bien son activité est-elle douteuse?

2° Dans la dernière alternative, quels sont les moyens à user pour obtenir une appréciation précise?

Après discussion, le vote émis fut unanime à classer tout ce qui a été fait et obtenu jusqu'ici comme douteux et il fut fait les propositions ci-après :

1° Pour le tir contre la grêle, la charge doit peser 180 grammes de poudre au moins ou une quantité correspondante d'un autre explosif et

l'entonnoir porte-voix de la bouche-à-feu aura 4 mètres de longueur;

2° Les champs d'essais n'auront pas moins de 3,000 hectares;

3° L'éloignement des stations de tir ne dépassera pas 600 à 1,000 mètres, suivant les cas.

4° Les rapports sur l'orage, la grêle et sur les résultats des mesures prises, sont à faire le plus minutieusement possible.

Les frais prévus, calculés pour 20 orages annuels et 30 coups tirés chaque fois, s'élèveront, tous frais compris, tels qu'amortissement et intérêt, salaires et assurance du personnel, munitions et réparations, à 215 couronnes, soit environ 225 fr. par 100 hectares, c'est-à-dire une somme de 2 fr. 25 par hectare.

Ainsi que lors de l'élévation des premiers paratonnerres, de même pour le tir contre la grêle, des voix religieuses à l'excès objectèrent le danger que les âmes courraient à vouloir arrêter le bras et contrecarrer les décrets de la divine justice. Ces timorés gardiens du salut éternel furent tranquilisés finalement par l'emploi que l'on fit de poudre consacrée par l'Eglise. Au moyen d'une ancienne formule, on procéda à la sanctification d'une certaine quantité de poudre seulement; car, de crainte des cierges brûlant en grand nombre dans le saint lieu, on avait redouté d'y porter toute la munition. La poudre bénite fut ensuite répartie par égales parts sur tout le tas, de même que s'il s'était agi de le désinfecter.

Et dire que nous sommes au xx^{ms} siècle!

UNE QUALITÉ FRANÇAISE

Les Français peuvent avoir des défauts, mais ils ne sont ni oublieux ni ingrats; aussi, quand nous allons chez nos voisins, y sommes-nous reçus de la façon la plus affable et la plus courtoise : "Nous ne saurons jamais reconnaître ce que vous avez fait pour nous pendant l'année terrible," nous disait dernièrement à Neuchâtel un officier supérieur en retraite qui chaque année, depuis trente-deux ans, vient s'agenouiller devant la tombe sous laquelle dorment ses frères d'armes.

Il existe entre les deux peuples une estime et une sympathie qui ne perdent pas une occasion de se manifester. Ces sentiments s'accroissent encore quand ils sont basés sur des services réciproquement rendus. Tel est le cas qui nous occupe aujourd'hui.

Dans une lettre datée du 12 mars 1902, lettre dont la signature était dûment légalisée par le notaire M^o Petitpierre, Monsieur Albert Georges, négociant, 7, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, nous donne des détails très intéressants sur une cruelle maladie dont il a bien longtemps souffert, mais qui, heureusement, grâce à un Français, n'est plus, pour notre compatriote, qu'à l'état de souvenir. "Mes douleurs étaient parfois intolérables", disait notre correspondant; "l'estomac me faisait un mal affreux, j'avais des vomissements très fréquents, des étouffements, des douleurs dans la tête et j'étais aussi très incommodé par une constipation des plus opiniâtres. Je dormais fort peu et mon sommeil était très agité. En un mot, j'étais dans un état des plus pénibles. J'avais bien pris différents remèdes, mais sans en retirer aucun soulagement. Un jour je lus dans un journal qu'un pharmacien français habitant Lille vendait en Suisse, au prix de 4 fr. 50 le flacon, un remède connu sous le nom de Tisane américaine des Shakers, et souverain contre la dyspepsie ou indigestion chronique. La publication d'une guérison obtenue dans un cas identique au mien me fit comprendre que j'étais, moi aussi, atteint de cette terrible maladie. J'y eus immédiatement recours. J'en avais à peine pris quelques doses que j'éprouvai une amélioration des plus sensibles. Les vomissements cessèrent, la constipation disparut et bientôt je repris mes forces et mon embonpoint. Ma santé est maintenant excellente. Vous pouvez vous servir de cette lettre comme vous le jugerez bon."

Monsieur Fanyau, heureux d'avoir pu être si utile à un de nos concitoyens, exauce son désir, en nous priant de publier cette nouvelle preuve de l'efficacité de son merveilleux médicament. Quant aux Français, nous faisons des vœux pour qu'aux hasards toujours incertains des guerres, ils préfèrent des victoires semblables à celle que nous venons de citer, car leurs fruits profitent à l'humanité toute entière.

Impuretés de la peau, dartres,

feux, boutons, glandes, disparaissent avec une cure du dépuratif Golliez au SIROP AU BROU DE NOIX FERRUGINEUX. Agréable au goût, plus actif et plus digeste que l'huile de foie de morue. Seul véritable avec la marque des 2 palmiers. En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ à Morat.

